



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

Produit : **SULFISCORBATE Poudre**

Version n°01 du 29/05/2006

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **SULFISCORBATE Poudre**

Utilisation : Préparation chimique utilisée en œnologie.

Fournisseur : **SOFRALAB – MARTIN VIALATTE ŒNOLOGIE – STATION ŒNOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE**
79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA - FRANCE

Tél . 00 33 (0)3 26 51 56 45 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

2 - Composition/ Information sur les composants

- Métabisulfite de potassium :

$K_2S_2O_5$

N° CAS : 16731-55-8

N°CE : 240-795.3

Symbole de danger : Xi irritant.

Phrases de risques : R37-R41-R31

- Acide L(+) Ascorbique ou Vitamine C

$C_6H_8O_6$

3 - Identification des dangers

Produit irritant pour les voies respiratoires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : SULFISCORBATE Poudre

Version n°01 du 29/05/06

4 - Premiers secours

Retirer les vêtements imprégnés.

En cas d'inhalation : Apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau courante et au savon.

En cas de contact avec les yeux : Laver à l'eau courante pendant 15 mn en maintenant les paupières écartées.
Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Faire boire de l'eau abondamment.

5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction recommandés : Eau.

Risques particuliers : Dioxyde de soufre.
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie à proximité.

Equipement particulier de protection : Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations : L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention : Eviter la formation de poussières. Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédés de nettoyage/ramassage : Pour de grande quantités. Ramasser par un moyen mécanique. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
Résidus. Ramasser par un moyen mécanique. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Eviter la formation de poussières. Utiliser dans les zones bien ventilées.

Stockage : Stocker dans un lieu frais, sec et bien ventilé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : **SULFISCORBATE Poudre**

Version n°01 du 29/05/06

8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle



Protection des voies respiratoires : Porter un masque anti-poussières : filtre à particules type P1 ou FFP1.



Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité (EN 166).



Protection des mains : Porter des gants résistant aux agents chimiques (EN 374).
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9 - Propriétés physiques et chimiques

Aspect	: Cristaux blancs
Odeur	: Odeur de SO ₂ piquante
Solubilité dans l'eau à 10°C	: 300 g/l
pH (solution à 10 %)	: 3,0

10 - Stabilité et réactivité

Matières à éviter	: Les oxydants Les acides
Réactions dangereuses	: Se décompose à chaud en donnant de l'anhydride sulfureux (SO ₂)
Réaction violente avec les acides et les agents oxydants avec dégagement de SO ₂ .	

11 - Informations toxicologiques

Irritations cutanée primaire	: Non irritant
Irritation primaire des muqueuses	: Irritant
Un contact fréquent et prolongé peut induire une irritation de la peau et des yeux. Irritant pour les voies respiratoires.	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : SULFISCORBATE Poudre

Version n°01 du 29/05/06

12 - Informations écologiques

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Il s'agit d'un produit minéral qui ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologique.

A concentration élevée, la substance peut provoquer une forte consommation d'oxygène en station d'épuration biologique ou dans les eaux.

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Il se dégage de l'anhydride sulfureux en milieu acide.

Toxicité aiguë vis à vis des poissons.

13 - Considération relative à l'élimination

Diriger le produit vers un centre de retraitement des produits chimiques.

14 - Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15 - Informations réglementaires

Ce produit est soumis à la réglementation communautaire concernant l'étiquetage des produits chimiques.

Symbole de danger : Xi IRRITANT



Phrases de risques

- **R31** : au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- **R37** : Irritant pour les voies respiratoires.
- **R41** : Risque de lésions oculaires graves.

Conseil de prudence

- **S26** : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- **S39** : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : SULFISCORBATE Poudre**

Version n°01 du 29/05/06

16 - Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »